

La part des personnes handicapées vieillissantes (60 ans ou plus) dans les établissements et services médico-sociaux est en hausse, passant de 3 % en 2006 à 12 % en 2022.

Un accompagnement des personnes handicapées vieillissantes de plus en plus fréquent

Fin 2022, dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour adultes handicapés, 12 % des personnes accompagnées ont 60 ans ou plus, contre 3 % en 2006 (tableau 1). 5 % des personnes handicapées dans les ESMS ont même 65 ans ou plus en 2022, contre 1 % en 2006. Dans le même temps, entre 2006 et 2022, la part des personnes de 60 ans ou plus dans la population française de 20 ans ou plus est passée de 28 % à 36 %.

Les établissements d'accueil médicalisés en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM)¹ et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) accueillent de plus en plus de personnes handicapées âgées. En 2006, les adultes de 60 ans ou plus représentaient 7 % des effectifs dans les EAM, ils sont 24 % en 2022. Cette catégorie d'établissement est celle qui accueille proportionnellement le plus de personnes handicapées âgées. Dans les MAS, 20 % des personnes accompagnées fin 2022 ont 60 ans ou plus, contre seulement 5 % fin 2006.

Ces deux types de structure, les plus médicalisées, peuvent prendre en charge les effets cumulatifs, voire multiplicateurs, des troubles liés à l'âge (maladies chroniques invalidantes telles que les maladies cardio-vasculaires, atteintes sensorielles, atteintes musculosquelettiques...) avec les incapacités pré-existantes.

EAM, MAS et établissements d'accueil non médicalisés inscrivent plus souvent

l'accueil des personnes handicapées vieillissantes dans leur projet de structure

Les EAM, les MAS et les établissements d'accueil non médicalisés sont respectivement 45 %, 39 % et 34 % à avoir inscrit l'accueil des personnes handicapées vieillissantes dans leur projet de structure (tableau 2). Les établissements ou services d'aide par le travail (Esat) accompagnent proportionnellement assez peu d'adultes handicapés de 60 ans ou plus : 3 % fin 2022 et quasiment aucun fin 2006. Toutefois, 25 % des Esat ont inscrit l'accueil des personnes handicapées vieillissantes dans leur projet en 2022, contre 6 % en 2006.

24 300 personnes âgées handicapées de 60 ans ou plus résident en établissements pour personnes âgées

Fin 2019, 24 300 personnes reconnues handicapées avant 60 ans et âgées de 60 ans ou plus sont hébergées en établissement pour personnes âgées², qu'elles soient entrées en établissement avant ou après 60 ans³. Les personnes âgées handicapées sont en moyenne plus âgées en établissements pour personnes âgées (31 % ont 75 ans ou plus) qu'en établissements ou services pour adultes handicapés (5 %). Fin 2019, près de 300 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) disposent d'une unité pour personnes âgées handicapées et y accueillent 4 700 personnes. 10 % des jeunes résidents de moins de 65 ans sont pris en charge dans ces services spécialisés ; 6 % des 65-69 ans et 3 % des 70-74 ans. ■

Pour en savoir plus

- > **Bellamy, V., Bergeron, T.** (2022, novembre). [312 000 personnes sont accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux pour adultes handicapés fin 2018](#). DREES, *Études et Résultats*, 1247.
- > **Farges, A.** (À paraître). 321 500 adultes handicapés accompagnés par des structures dédiées fin 2022. DREES, *Études et Résultats*.
- > **Ricroch, L.** (2024, mai). [Ehpad : un résident sur dix a moins de 75 ans](#). DREES, *Études et Résultats*, 1302.

¹ Les foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont transformés progressivement en établissements d'accueil médicalisés (EAM) depuis 2017.

² Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), établissements d'hébergement pour personnes âgées (non Ehpad), résidences autono-

mie, établissements de soins de longue durée et hôpitaux ayant une activité de soins de longue durée. Les centres d'accueil de jour pour personnes âgées sont exclus de ces statistiques.

³ 27 000 personnes reconnues handicapées avant 60 ans, quel que soit leur âge, sont hébergées en établissement pour personnes âgées.

Tableau 1 Part des personnes handicapées âgées selon le type de structure

	En %			
	Part des 60 ans ou plus		Part des 65 ans ou plus	
	2022	2006	2022	2006
Établissements et services d'aide par le travail	2,7	0,3	0,1	0,0
Centres de formation et d'orientation professionnelle ¹	1,5	0,1	0,0	0,0
Établissements d'accueil non médicalisés ²	12,3	3,9	5,5	1,6
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	19,7	5,0	9,5	1,8
Établissements d'accueil médicalisés ³	23,7	6,6	13,1	2,7
Autres ⁴	16,2	5,5	8,8	2,3
Services	14,7	3,9	6,0	1,5
Établissements pour jeunes et adultes ⁵	11,4	-	6,0	-
Ensemble⁶	11,6	2,6	5,1	1,0

1. Établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) et unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (Ueros).

2. Établissements d'accueil non médicalisés (EANM), foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalents et foyers de vie.

3. Établissements d'accueil médicalisés en tout ou partie (EAM) et foyers d'accueil médicalisés (FAM).

4. Établissements expérimentaux pour adultes handicapés et établissements d'accueil temporaire.

5. Établissements expérimentaux pour personnes handicapées et lieux de vie.

6. Corrigé des doubles comptes (adultes accompagnés par plusieurs structures en même temps) pour l'année 2022 uniquement.

Lecture > Au 31/12/2022, les personnes handicapées accompagnées en établissements et services d'aide par le travail (Esat) âgées de 60 ans ou plus représentent 1,9 % des personnes accompagnées en Esat.

Champ > Personnes accompagnées dans une structure pour adultes handicapés au 31/12/2022 et au 31/12/2006, France.

Sources > DREES, enquêtes ES-Handicap 2022 et 2006.

Tableau 2 Inscription des personnes handicapées vieillissantes dans le projet des structures

	Nombre de structures	Inscription de l'accueil des personnes handicapées vieillissantes dans le projet de la structure (en %)				
		2022	2022	2018 ⁵	2014	2010
Établissements et services d'aide par le travail	1 490	25,0	27,8	20,0	5,7	6,2
Centres de formation et d'orientation professionnelle ¹	170	2,3	1,4	0,0	0,8	0,0
Établissements d'accueil non médicalisés ²	3 120	34,4	35,0	32,4	25,1	14,1
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	740	38,7	44,1	37,5	28,9	7,0
Établissements d'accueil médicalisés ³	1 070	45,1	50,6	47,5	36,9	16,1
Autres ⁴	110	28,4	35,2	29,8	25,3	14,2
Services	1 570	28,8	31,9	26,9	28,7	9,4
Ensemble	8 270	32,7	35,2	30,6	22,8	11,0

1. Établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP), établissement et service de pré-orientation (Espo), unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (Ueros).

2. Établissements d'accueil non médicalisés (EANM), foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalents et foyers de vie.

3. Établissements d'accueil médicalisés en tout ou partie (EAM) et foyers d'accueil médicalisés (FAM).

4. Établissements expérimentaux pour adultes handicapés et établissements d'accueil temporaire.

5. Les chiffres 2018 diffèrent légèrement de ceux présentés dans la fiche 4.4 de la précédente édition du *Handicap en chiffres*, les valeurs manquantes n'ayant pas été retirées de l'analyse comme les autres années. C'est bien le cas ici.

Lecture > Au 31/12/2022, 25 % des Esat ont inscrit l'accueil des personnes handicapées vieillissantes dans leur projet d'établissement.

Champ > Structures accompagnant les adultes handicapés au 31/12 des années 2022 (hors établissements pour jeunes et adultes), 2018, 2014, 2010 et 2006, France.

Sources > DREES, enquêtes ES-Handicap 2022, 2018, 2014, 2010 et 2006.